

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
AMP - Architecture, Milieu, Paysage

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

École nationale supérieure d'architecture de
Paris La Villette – ENSAPLV

Ministère en charge de la culture - Min Culture

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D



Au nom du comité d'experts¹ :

Anne Coste, présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Anne Coste, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Experts : M. Patrick Moquay, École nationale supérieure de paysage, Versailles
Mme Nathalie Tornay, École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Fazia Ali Toudert

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Caroline Le Courtois, ENSAPLV
Mme Amina Sellali, Min Culture
Mme Caroline Varlet, ENSAPLV

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Architecture, milieu, paysage
- Acronyme : AMP
- Label et numéro : -
- Composition de l'équipe de direction : Mme Rosa De Marco, M. Olivier Jeudy, M. Yann Nussaume

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS7 Espace et relations hommes/milieus

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité AMP est constituée d'une seule équipe. Son programme scientifique investit les thématiques de l'architecture, du milieu et du paysage, de leurs interactions et de leur assemblage. Il se décline en trois axes de recherche, eux-mêmes structurés en sept sous-thématiques :

Axe I : Notions, perceptions et représentations du paysage et de l'architecture

- 1.1 - Notions et théories du paysage et de l'architecture ;
- 1.2 - Arts du lieu et pratiques de représentation.

Axe II : Territoires en projet : idées et matérialités agissantes dans la transformation soutenable des milieux

- 2.1 - L'aménagement des territoires ruraux, urbains et périurbains, la place de la nature et du vivant dans les nouvelles dynamiques de métropolisation ;
- 2.2 - Le changement climatique, la transition écologique et l'évolution des processus de projet ;
- 2.3 - Les urbanités alternatives, l'écologie politique et les espaces publics.

Axe III : Enseignements du paysage et de l'architecture : la recherche par le projet

- 3.1 - Expérimenter, fabriquer : matérialités et transmissions ;
- 3.2 - L'enseignement du paysage dans le contexte de la transition écologique : l'observatoire des situations.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité de recherche AMP « Architecture, Milieu, Paysage » existe sous ce nom depuis 2005. Elle succède à l'équipe JPT « Jardin, Paysage, Territoire », fondée en 1994. L'unité de recherche AMP a été membre de l'UMR 7218 LAVUE de 2014 à décembre 2019. À cette date, elle est redevenue équipe autonome sous la tutelle de l'ENSAPLV et du Min Culture, affiliée à l'ED Abbé-Grégoire du CNAM, ED 546, et membre du Collège doctoral d'HESAM université.

Elle a su valoriser l'héritage de JPT sur le paysage et le milieu, tout en diversifiant ses thématiques de recherche et en les problématisant autour de questions architecturales. Elle a opéré un accroissement significatif de ses membres, avec l'intégration de 23 nouveaux membres entre 2017 et 2022, parmi lesquels plusieurs architectes praticiens. Les trois quarts des membres titulaires d'AMP appartiennent aux champs TPCAUI et VT. L'unité de recherche AMP a aussi repensé son mode de gouvernance avec une codirection à trois têtes pour la période évaluée. L'UR est située dans les locaux du département recherche de l'ENSAPLV : jusqu'en décembre 2021 au 118/130 avenue Jean Jaurès 75019 Paris, et depuis avril 2022 au 21-23 rue des Ardennes, 75019 Paris.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

La tutelle de l'AMP, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (ENSAPV) comprend six unités de recherche réunies au sein d'un département recherche qui constitue un support pour le montage et le suivi de projets, les études doctorales, la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche, les liens avec les professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

L'unité est également sous tutelle du ministère en charge de la Culture qui apporte le soutien de programme sous forme d'une dotation financière annuelle.

L'unité AMP est, par ailleurs, membre de l'école doctorale Abbé Grégoire du CNAM, ED 546. Le précédent rattachement à l'école doctorale de Géographie de Paris, ED 434, s'éteindra avec la soutenance du dernier doctorant inscrit, prévue en 2023.

L'unité AMP participe aux réseaux scientifiques thématiques nationaux tels que : Espace rural & projet spatial, Villes, territoires, paysage; ENSAéco; des réseaux européens tels qu'Uniscapex ou internationaux tels qu'Ambiances, Fabrique des Territoires Prospectifs.

Elle entretient des partenariats académiques, mesurables notamment par la liste des chercheurs dits associés bien que hors convention et dans les publications, avec les UMR AAU, LAVUE, AUSSer, les unités de recherche d'autres établissements comme le Greccau, AE&CC, le Larep et le LACTh. Les projets de recherche et les publications font apparaître des partenariats avec des universités françaises, comme Paris Nanterre, Paris 1, Paris Nord; européennes, par exemple avec l'université de Trente, ainsi qu'au Canada, en Chine, au Japon, en Australie et en Corée. L'unité AMP entretient également des partenariats avec des structures non académiques telles que la mairie de Paris, la Caisse des dépôts et consignations, la Fondation des parcs et jardins de France dont certains apparaissent dans les financements de l'UR, ainsi que différentes collectivités locales dans le cadre des projets lauréats de l'AMI Engagés pour la qualité du logement de demain et de recherches liées à l'enseignement, à Chalon-sur-Saône par exemple.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	6
Maitres de conférences et assimilés	11
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
Sous-total personnels permanents en activité	17
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	13
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	6
Sous-total personnels non permanents en activité	19
Total personnels	36

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
ENSAPLV	14	0	0
Autres	4	0	0
Total personnels	18	0	0

AVIS GLOBAL

L'unité de recherche AMP a amorcé, depuis son départ de l'UMR LAVUE, une réelle stratégie de refondation dont les effets sont mesurables par des avancées structurelles et par l'attractivité qu'elle a su développer. Si cette prise d'autonomie s'avère profitable à la cohérence de l'UR, celle-ci n'a pas complètement atteint la maturité attendue depuis la dernière évaluation. La dynamique à l'œuvre, ralentie un temps par la période de la pandémie de la Covid 19, a néanmoins permis de renouveler la gouvernance, même si le règlement intérieur et le conseil de laboratoire sont encore à finaliser. La production scientifique reste faible au regard du nombre de chercheurs. Ce constat peut s'expliquer, en partie, par la politique de l'unité de recherche qui consiste à afficher comme chercheur tout enseignant statutaire qui le demande, le décret de 2018 ayant doté tous les titulaires et associés des ENSA d'un statut d'enseignant-chercheur, plutôt qu'uniquement les enseignants-chercheurs produisant ou actifs dont on peut évaluer le nombre à partir des publications, du taux de décharge pour recherche et de la capacité d'accueil des locaux.

Depuis sa fondation, l'équipe a toujours fortement articulé recherche scientifique, formation et pratique professionnelle. Les liens entre monde académique et monde professionnel ont été renforcés récemment par l'accueil de nouveaux membres. À l'origine très identifiée sur les questions de paysage et de milieu, portée par des figures reconnues dans ces domaines, la thématique affichée depuis 2005 s'est élargie dans le souci de mieux intégrer les questions architecturales, propres à l'établissement d'accueil. Les trois thèmes architecture, milieu, paysage et leurs interactions sont abordés par de multiples entrées et depuis différentes disciplines, au risque d'une certaine dilution des problématiques. Les axes 1 et 2 réinterrogent les thématiques de l'UR par le filtre de la soutenabilité et renforcent des thématiques à forts enjeux socio-environnementaux, telles que la place du vivant dans l'approche du projet; ils s'inscrivent dans la continuité des travaux de l'UR tout en les renouvelant. L'axe 3, pertinent dans ses intentions d'articulation entre recherche, pratique et formation, brouille la lisibilité d'AMP par certains des objets traités. Si l'on saisit bien la cohérence d'un travail sur les campus, abordés comme campement, les travaux traitant exclusivement de la relation structure-architecture apparaissent comme rattachés de manière quelque peu artificielle à cet axe très hétérogène dans ses objectifs et ses méthodes. Des travaux de recherche-action-formation sont simplement évoqués dans le DAE mais ni les entretiens ni les publications n'ont permis d'en comprendre les objectifs, les méthodes et les résultats. Des espaces d'enseignement sont présentés comme lieux d'expérimentation sans que, pour le moment, les questions de recherche posées ne soient précisées ni les méthodes et les objectifs explicités. Le rôle du projet spatial y est cependant revendiqué comme central, ce qui permet sans doute d'envisager pour la discipline architecturale des retombées méthodologiques à venir.

D'une manière générale, l'UR peine encore à montrer comment s'articule chaque projet de recherche à un axe et à un sous-axe scientifique de son programme. Sa stratégie de recrutement de chercheurs, de priorisation de sujets de doctorat et de coopération impliquant des chercheurs associés n'est pas suffisamment bien construite. La manière dont les trois axes concourent à une thématique globale de l'UR reste à consolider.

Les ressources financières et humaines ne sont pas à la hauteur des ambitions de l'UR : le nombre et le montant des contrats de recherche sont faibles, les contrats doctoraux quasiment inexistantes et les temps de décharge pour recherche notoirement insuffisants. Les projets lauréats de l'AMI Engagés pour la qualité du logement de demain constituent, cependant, une amorce de politique de développement des ressources propres, cohérente avec le positionnement de l'UR en faveur d'une recherche développée par les enseignants praticiens, en lien avec le monde non académique et ancrée dans le projet.

L'attractivité de l'UR, y compris internationale, est démontrée par le nombre et l'origine de nouveaux membres et de membres associés, notamment étrangers; son rayonnement est mesurable à travers la liste très importante des interventions dans les colloques et dans les media, en particulier nationaux.

Il existe une marge de progression pour AMP en matière d'animation scientifique et doctorale interne à l'unité, mais aussi dans son positionnement au cœur de la réflexion épistémologique engagée au sein du département recherche de l'ENSAPLV. L'unité doit veiller à augmenter sa capacité de direction de thèses et élaborer une stratégie en matière de publications, tout en diversifiant ses livrables, en cohérence avec l'ambition affichée d'une production fortement orientée projet par l'implication de praticiens.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

La période évaluée ne correspond pas à un quinquennal en raison de la sortie d'AMP de l'UMR LAVUE mais à une période de quatre années, incluant la période de pandémie de la Covid 19, ce qui a laissé moins de temps à l'UR pour réagir aux recommandations de l'évaluation précédente.

Les recommandations concernant les produits et activités de la recherche ont été comprises : les réponses à l'AMI Engagés pour la qualité du logement de demain montrent que l'incitation à participer à des appels à projets nationaux a bien été prise en compte ; la préparation pour 2024 d'un colloque à l'occasion des trente ans du laboratoire répond à l'invitation, formulée dans la précédente évaluation, à davantage expliciter les méthodes des expérimentations articulant réflexion théorique et recherche-action dans une publication collective. Le résultat de leur prise en compte ne pourra s'évaluer que dans les mois à venir, la restructuration de la gouvernance ayant occupé prioritairement les chercheurs d'AMP. À ce jour, la cohérence des productions scientifiques au sein des axes thématiques est encore difficilement mesurable. Une publication collective est programmée pour 2024 à l'occasion des 30 ans de l'UR AMP, elle rendra sans doute plus lisible son positionnement. La restructuration de la formation par la recherche et le choix de l'école doctorale Abbé-Grégoire CNAM, ED 546, sont effectifs, en cohérence avec le projet scientifique d'AMP et avec la politique de site de l'ENSAPLV. Le nombre de HDR est passé d'un à deux, plus trois parmi les chercheurs associés, avec également trois soutenances de HDR programmées d'ici juin 2024.

Les recommandations concernant l'organisation et la vie de l'unité n'ont pas encore complètement été mises en œuvre. L'UR est en train de constituer son conseil de laboratoire et l'écriture d'un règlement intérieur est en cours. Les réunions d'un bureau de direction se tiennent régulièrement d'après le DAE ainsi que des assemblées générales bisannuelles, mais le comité n'a eu accès ni aux comptes-rendus de bureau ni au calendrier, pourtant prévu à l'ordre du jour de la réunion de rentrée du 08/11/2021. L'accueil et l'accompagnement des doctorants ont gagné en efficacité, avec un rattachement désormais unique et effectif à l'ED Abbé Grégoire et une participation active au séminaire doctoral mis en place à l'initiative des doctorants à l'échelle des six laboratoires de l'ENSAPLV et dont il faut souligner le dynamisme.

Les retombées de la nouvelle organisation de la vie de l'unité, qui a demandé du temps pour se mettre en place, n'ont pas encore complètement porté leurs fruits dans la rédaction du programme scientifique et pour démontrer sa faisabilité : si les axes I et II ont gagné en cohérence, l'axe III apparaît plus hétérogène du fait de l'agrégation de nouveaux thèmes de recherche, centrés sur l'échelle architecturale et constructive du bâti, apportés par de nouveaux chercheurs accueillis dans l'unité. Le rapport devrait montrer plus clairement comment les différentes productions alimentent les axes et les modalités d'animation de ces derniers. Le socle méthodologique et théorique partagé du projet scientifique reste à construire collectivement. L'articulation entre la recherche-action et la pratique du projet architectural se précise, notamment avec les projets lauréats de l'AMI Engagés pour la qualité du logement de demain. Cependant, les modalités de la relation entre l'enseignement et la recherche restent floues.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité a fourni un effort conséquent d'expression et de mise en cohérence de son projet scientifique, dans la continuité de son histoire. La présentation des trois axes thématiques gagnera à être complétée d'une appréhension globale qui montre en quoi l'ensemble de ces travaux forme une unité et constitue de fait l'identité de l'UR AMP. De ce point de vue, le comité approuve et partage les ambitions formulées par la codirection de l'unité lors des entretiens. Il reste à les mettre en œuvre, en définissant des modalités concrètes ou opérationnelles d'avancement.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Le budget de l'unité paraît faible, essentiellement constitué de la dotation annuelle du Min Culture, passée de 17,5 k€ en 2017 à 20 k€ en 2022. Les ressources propres restent à un niveau bas de 110 k€ pour la période 2018-2022. Ces ressources limitées sont de nature à handicaper l'unité au regard des ambitions affichées, notamment à l'international. Pour ce qui est des ressources humaines, le nombre en augmentation des membres de l'unité recouvre une hétérogénéité de situations, due aux différents statuts des chercheurs, donc du temps disponible pour la recherche, et d'implication dans la recherche, en fonction des décharges obtenues mais aussi du choix de certains de privilégier l'enseignement. Ces différences se mesurent par un nombre de produits de la recherche très variable. Outre le faible taux de décharge des enseignants-chercheurs titulaires, l'absence d'ingénieur de recherche et le manque de personnel d'appui à la recherche propre à l'unité contribuent à limiter la capacité de l'UR à aller chercher des ressources propres.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Les instances de gouvernance de l'unité, à savoir le conseil de laboratoire et le comité de direction, devraient être finalisées dans les prochains mois. Le séminaire doctoral mensuel, organisé depuis 2022 et doublé d'un atelier des doctorants quatre fois par an, assure des opportunités d'échange pertinentes inter-unités. Il ne semble pas y avoir, cependant, d'animation scientifique propre à AMP et à ses axes de recherche. Par conséquent, il reste à préciser de quelle manière l'unité entend coordonner et capitaliser les travaux menés à l'échelle de ses trois axes.

1 / L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité, par son histoire et son ancrage institutionnel, est héritière d'un positionnement scientifique spécifique, à la charnière entre architecture et paysage, tout comme entre théorie et pratique. Elle a su faire évoluer ses objets et ses thématiques de travail pour aborder les questions de développement durable et de transition écologique auxquelles se confronte le projet spatial aujourd'hui. Ses travaux sont susceptibles d'éclairer tant l'action publique que les pratiques d'aménagement et de contribuer à les renouveler. Le positionnement scientifique de l'unité est en synergie avec des préoccupations exprimées par des acteurs institutionnels, des professionnels, ou encore la société civile : en témoignent les nombreuses coopérations avec des collectivités locales ainsi qu'avec différents maîtres d'ouvrage.

Points faibles et risques liés au contexte

Certains intitulés des axes et sous-axes thématiques ont un caractère composite (axe III ; sous-axes 2.1 et 3.2), ce qui les rend ambigus ; une formulation plus concise et plus ciblée permettrait de mieux apprécier l'objet et donc la pertinence des travaux. Au-delà des intitulés, l'effort de ciblage des axes de travail, déjà conséquent, mérite d'être encore poursuivi.

Si le dossier d'autoévaluation présente bien les trois axes thématiques, il est moins explicite sur l'articulation et la complémentarité entre ces axes, et la manière dont ils constituent un champ de recherche cohérent, formant une unité. Les questionnements sur la recherche par le projet semblent cantonnés à l'axe III, alors qu'ils pourraient utilement traverser l'ensemble des axes thématiques.

Par ailleurs, la réflexion sur la recherche par le projet semble à conforter, pour s'assurer d'une réelle valeur ajoutée scientifique, au-delà de la simple valorisation de la pratique ou de l'enseignement du projet.

L'unité s'est engagée dans des partenariats pour activer cette relation aux acteurs privés, ce dont témoignent les trois projets retenus à l'AMI Engagés pour la qualité du logement de demain : à Besançon, associé à la réalisation de logements à bas coût intégrant les critères « bas carbone » ; à Villeneuve-la-Garenne avec un projet intergénérationnel ; à Berre l'Étang, en s'appuyant sur la construction d'un éco-quartier. L'UR participe également à un quatrième projet retenu dans le cadre de l'AMI, porté par l'unité de recherche AE&CC : la mutation du site industriel de l'usine des eaux à Ivry-sur-Seine, dans le cadre de l'appel à projet « Réinventer la Seine ». Tous ces projets associent une équipe de chercheurs à des maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage ou aménageurs et s'appuient sur des projets et réalisations en cours.

Les modalités de mise en œuvre des intentions énoncées — qui en elles-mêmes sont louables et méritent d'être poursuivies — restent à préciser.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'emménagement récent dans de nouveaux locaux paraît offrir des conditions favorables à la vie de l'équipe. D'une surface totale de 107 m², les locaux sont constitués majoritairement d'espaces collectifs, par choix de l'UR. Quatre petits bureaux permettent d'accueillir des stagiaires et des chercheurs invités. Les doctorants sont hébergés dans un espace ouvert commun. S'ajoutent à cela des espaces partagés avec les autres UR du département recherche de l'ENSAPLV.

Les équipements informatiques et bureautiques sont en adéquation avec les besoins de l'équipe, la nature des travaux menés ne requérant pas d'autre matériel ou d'équipements spécifiques.

Points faibles et risques liés au contexte

Le comité s'interroge sur la capacité effective de l'unité à accompagner les travaux de ses membres, notamment les doctorants, ainsi que la valorisation de leurs résultats en termes de participation à des colloques et d'aide aux publications. Seul un doctorant sur deux bénéficie d'un financement. Les ressources financières de l'unité à hauteur moyenne de 25,5 k€/an, hors année exceptionnelle de 2018 dont le budget est monté à 105 k€, paraissent très faibles au regard de ses effectifs au nombre de dix-sept enseignants-chercheurs permanents et trois doctorants. Le montant des ressources propres à hauteur de 22,3 k€ en moyenne sur les cinq dernières années, 2,3 k€ sur les trois dernières années, est resté faible sur la période évaluée. Par exemple, le fait que l'unité se positionne à la croisée de la recherche théorique et de la pratique architecturale devrait être propice à la mobilisation de soutiens privés ou de dispositifs dédiés de type Cifre, ce qui n'est pas le cas. Néanmoins, une évolution positive est en cours, avec les moyens alloués par l'AMI Engagés pour la qualité du logement de demain. Les entretiens font apparaître que la gestion administrative est vécue par les chercheurs comme lourde et chronophage, au regard du temps disponible à consacrer à la recherche, alors que la direction de l'établissement affirme avoir favorisé la simplification des procédures.

L'unité est fortement défavorisée par le statut ENSA de quatorze de ses membres titulaires dont la charge d'enseignement reste très élevée comparativement aux pratiques universitaires. Le temps d'enseignement de 320 heures ETD annuelles n'est pas compatible avec une activité de recherche, d'autant que le nombre de décharges est insuffisant et le système inadapté, reposant sur des demandes et renouvellements annuels eux-mêmes chronophages. Si tous les enseignants d'AMP qui en font la demande sont déchargés, soit onze ces deux dernières années, le nombre d'heures de décharges disponibles est trop faible pour accorder des décharges significatives. Par exemple, pour les années universitaires 2021-2022 et 2022-2023, un seul membre a bénéficié d'une décharge entière, ramenant son enseignement à 192 heures ETD annuelles, un seul enseignant également à ¼ de décharge, quatre à demi-décharge, soit 256 heures annuelles d'enseignement, et cinq enseignants à ¼ de décharge, soit 288 heures ETD annuelles. Aucun membre de la codirection ne bénéficie d'une décharge ramenant son enseignement en dessous des 192 heures ETD. En outre, plus de la moitié des membres de l'unité sont sous statut contractuel ou associé, et leur activité de recherche ne peut donc être que marginale ou d'appoint.

L'unité fait part de l'absence de personnel d'appui (ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études) dédié au laboratoire. Cela pèse aussi partiellement sur sa capacité à déployer le projet scientifique, notamment à répondre à des appels à projets.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La nature des travaux menés, qui relèvent pour l'essentiel des sciences sociales, n'entraîne pas de risques spécifiques en matière de sécurité des personnels.

L'unité exprime sa vigilance et son engagement à réduire les risques psycho-sociaux et à garantir le respect des normes déontologiques qui s'appliquent à ses travaux, sans que les modalités et moyens mis en œuvre ne soient explicités.

Si les fonctions de direction ont longtemps été exercées exclusivement par des hommes, il existe aujourd'hui un effort vers la parité parmi les membres de l'UR et une recherche d'équilibre dans la répartition des responsabilités au sein de la codirection, exercées par une femme et deux hommes.

Points faibles et risques liés au contexte

Les règles de sécurité et les principes déontologiques ne sont pas énoncés à l'échelle de l'UR, la régulation des situations de conflit repose sur l'engagement des membres de la codirection. Une formalisation dans le règlement intérieur pourrait fournir des points d'appui aux membres de l'UR pour faire face collectivement aux éventuelles difficultés.

Le dossier ne fait pas apparaître de procédure ni de réflexion à propos de la sécurisation des données.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Bien que participant à différents réseaux nationaux et internationaux, l'unité n'est partie prenante d'aucun projet de recherche développé en interaction avec ces partenaires scientifiques, à l'exception d'une thèse en cotutelle avec le Karlsruher Institut für Technologie, en Allemagne. Le rayonnement scientifique international de l'unité est, néanmoins, mesurable par la proportion de publications à l'international avec 50 % des articles publiés dans des revues ACL internationales et quatre sur douze ouvrages chez des éditeurs belges et suisses. Les articles à caractère professionnel sont publiés dans des revues françaises, ce qui est assez logique.

Le rayonnement de l'UR se caractérise également par des partenariats académiques et non académiques divers et en augmentation, par le rythme annuel de l'organisation des colloques et par l'augmentation du nombre de membres, dont l'investissement réel dans la vie de l'unité reste néanmoins à mesurer.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le rayonnement national et international de l'unité se traduit notamment par l'organisation sur un rythme annuel de colloques internationaux avec deux publications d'actes dans la période évaluée, sous forme d'ouvrages de qualité. Le colloque de 2024 en préparation correspondra aux 30 ans de l'UR AMP-JPT. Ces activités positionnent les membres de l'unité de recherche dans une dynamique d'échange sur les sujets d'actualité et les débats contemporains.

L'augmentation de l'effectif de dix à seize membres titulaires depuis 2017 traduit un intérêt des enseignants-chercheurs pour l'UR AMP et témoigne aussi d'une politique d'aide à la titularisation qui porte ses fruits. Les doctorants bénéficient d'un rendez-vous hebdomadaire avec la formation post-master « recherches en

architecture », laquelle est fortement recommandée avant l'inscription en thèse. Ils coorganisent des séminaires et des ateliers doctoraux à l'échelle des six unités de recherche de l'ENSAPLV.

Dans le contexte statutaire des enseignants-chercheurs des ENSA, l'UR AMP n'échappe pas à la carence de moyens humains pour répondre à de nombreux AAP. Néanmoins, il est à noter une forte implication dans le programme AMI Engagé pour la qualité du logement de demain, avec des partenariats avec Mayotte, les villes de Besançon et Berre L'étang, en 2019. Le taux de réussite à cet AMI, à plus de 50 %, et le rayonnement porté par des membres récemment primés, tels que le prix de la femme architecte et le grand prix ESSEC, ou impliqués dans les institutions, avec par exemple la vice-présidence d'Uniscap, sont à mettre à l'actif de l'UR.

L'UR AMP a déménagé en décembre 2021 pour répondre aux besoins de ses effectifs croissants. Ces nouveaux locaux, comprenant 107 m² affectés à l'UR mais aussi des espaces partagés avec les autres UR, constituent un potentiel pour accueillir de futurs personnels d'appui pour l'accompagnement de projets de recherche (ingénieur de recherche, assistance administrative, etc.), soutien qui fait pour le moment défaut. Le regroupement en un seul lieu de l'ensemble des membres du département recherche et la proximité avec la responsable du service de la recherche constituent un point positif.

Le site internet a été refondé en 2019. Sa mise en place a été suivie par un codirecteur, aidé depuis peu par une assistante de recherche. Le site comprend des informations nombreuses, à jour et facilement accessibles, ce qui rend lisibles les synergies présentes au sein de l'équipe. Chaque membre peut compléter les informations le concernant, pour une mise à jour régulière et participative.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le fort investissement de l'UR dans des réseaux d'échelle nationale et internationale devrait se traduire par davantage de participations à des candidatures portées par ces partenaires. Cela permettrait de consolider le financement des projets de recherche et renforcer les liens avec les partenaires des réseaux.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Deux thèses seulement ont été soutenues pendant la période, ce qui est faible mais cohérent avec le nombre de personnels HDR. La production scientifique se concentre essentiellement sur l'activité de publication qui est relativement soutenue mais très inégalement répartie entre les membres de l'UR. Pour la période évaluée, on relève vingt articles dans des revues à comité de lecture signés ou co-signés par onze membres de l'UR, dont cinq membres titulaires, dans des supports qualitatifs en accès ouvert tels que Géographie et cultures ou les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Si la proportion à 50 % des revues étrangères est notable, le nombre total d'articles diffusés dans des supports scientifiques de renommée nationale ou internationale reste néanmoins modeste. L'activité d'organisation et d'animation de colloques et de journées d'études apparaît comme l'activité scientifique la plus soutenue avec vingt-sept événements mentionnés pour la période, deux éditions d'actes de colloques et cinq articles publiés dans des ouvrages issus de colloques. Douze invitations dans des colloques internationaux sont mentionnées, dont sept pour un même chercheur, positionné à Melbourne. Il est à noter trois actions de conception architecturale menées par un enseignant-chercheur de l'UR en lien avec une action de recherche, quatre créations artistiques en lien avec une action de recherche et trois expositions dont deux à l'international.

- 1/ *La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ *La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ *La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Avec vingt-sept événements durant la période évaluée, l'unité est très active dans l'organisation de journées d'études et de colloques scientifiques, qui donnent lieu à des publications collectives. De ce fait, huit chercheurs permanents de l'unité ont été impliqués dans sept directions d'ouvrages scientifiques ou de revues scientifiques ACL.

L'activité de publication se déploie assez largement à l'international, ce qui témoigne du réseau de collaboration développé par les membres. La moitié des vingt articles publiés sur la période dans des revues scientifiques à comité de lecture sont en langues étrangères. Les pays de publication sont variés : Italie, Chine, Catalogne, Corée, Russie, Équateur, etc. Certains membres ont également participé à la publication d'une quinzaine d'ouvrages collectifs à l'étranger.

L'unité a engagé la mise à disposition de ses productions sur HAL dans une logique de science ouverte, ce qui garantit à terme une bonne accessibilité de ses travaux à tous.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les publications scientifiques restent relativement limitées en nombre au regard des effectifs de l'unité : trente-six articles ou recensions dans des revues avec ou sans comité de lecture et huit ouvrages signés ou dirigés par un membre de l'unité. La moyenne s'établit à 1,2 publication par membre permanent ou associé pour l'ensemble de la période écoulée. Ce nombre de publications paraît faible, en référence aux rythmes attendus dans les institutions universitaires — ou à fortiori dans les instituts de recherche —, mais ce constat doit être nuancé au regard du temps de recherche limité dont disposent les membres de l'unité. L'activité de publication est manifestement handicapée par l'absence ou la faiblesse des décharges d'enseignement pour un nombre important de membres. Enfin, la production scientifique est portée principalement par une quinzaine de membres permanents de l'unité, titulaires ou contractuels, ce qui témoigne d'un rythme de publication assez soutenu, tandis qu'environ vingt membres publient peu ou pas. Par exemple, sur les quatorze articles publiés dans des revues professionnelles, cinq sont du même auteur pour la période évaluée. Les autres se répartissent entre quatre auteurs. Un seul des quatorze articles est signé par un enseignant-chercheur titulaire ENSA, les autres étant le fait d'enseignants contractuels ou PAST, ce qui est contradictoire avec la posture affichée par l'unité d'une recherche ancrée dans la pratique.

La qualité des supports de publication est variable, faisant une place notable à des revues professionnelles, ainsi qu'à des supports grand public, dont notamment la presse nationale. Pour ce qui est des publications scientifiques, les revues nationales telles que les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère CRAUP et Projets de paysage sont bien mobilisées, mais on note peu de publications dans des revues scientifiques françaises ou francophones de référence dans les champs disciplinaires connexes, par exemple en géographie, à l'exception d'un article dans Géographie et cultures. Si certaines des publications sont bien dans des supports internationaux, elles pourraient viser des supports de publication de renommée internationale plus affirmée.

Malgré un très fort taux d'enseignants-chercheurs praticiens et le positionnement revendiqué par l'UR d'une recherche par le projet, les livrables alternatifs aux publications académiques, tels que les brevets ou les prototypes résultant d'une démarche scientifique expérimentale ne sont pas présents dans les produits de la recherche d'AMP.

L'unité n'a pas mis en place de stratégie de publication spécifique avec des modalités éventuelles d'accompagnement à la publication en langue étrangère, ciblage des revues, processus interne d'accompagnement à la rédaction, etc. Les doctorants publient très peu : deux articles dans des revues à comité de lecture pour la période écoulée pour sept doctorants.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le domaine de recherche clairement retranscrit par le nom de l'UR, à la croisée de l'architecture, des milieux et du paysage, la rend identifiable par les partenaires régionaux non-académiques potentiels. L'unité affirme un positionnement en faveur d'une recherche ancrée dans les pratiques opérationnelles, qui la distingue clairement dans le paysage académique des recherches en architecture et paysage. Grâce à quatre projets lauréats de l'AMI Engagés pour la qualité du logement de demain, une dynamique affirmée de coopération avec les acteurs des territoires et de l'aménagement est maintenant amorcée. L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société. Il est à souligner un très grand nombre d'interventions dans la presse nationale et dans les médias audiovisuels d'une chercheuse de l'UR pendant la période écoulée.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Même si elles sont faibles quantitativement avec seulement 136 k€ sur la période 2017-2022, les ressources propres obtenues témoignent d'une connexion réelle avec la société.

Plus significatif, le succès obtenu par AMP lors de l'AMI Engagés pour la qualité du logement de demain montre la capacité de ses membres à faire du lien entre recherche et pratique opérationnelle. La collaboration avec la commune de Berre l'Etang, explicitée dans le portfolio, illustre la valeur ajoutée apportée par les interactions avec le monde non-académique.

Les choix faits dès l'origine et renforcés ces dernières années par la forte participation d'architectes praticiens appuient la stratégie affirmée d'une recherche ancrée dans le projet, en lien avec la production architecturale, urbaine et paysagère. À noter qu'en 2022, 73 % des membres permanents appartiennent aux champs VT ou TPCAU.

Le dynamisme d'AMP en matière de partage des connaissances avec le grand public se traduit par une quarantaine d'interventions de ses membres dans les médias, en grande partie nationaux.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

La liste des productions ne fait pas apparaître clairement de produits directement appropriables par le monde socio-économique. Il est à noter, néanmoins, qu'un certain nombre des publications académiques ont un caractère méthodologique que la société civile pourrait directement s'approprier.

Les interactions non-académiques, pourtant nombreuses, ne se traduisent pas concrètement par des financements significatifs, notamment doctoraux de type Cifre.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Depuis 2020, l'UR AMP est de nouveau une équipe autonome qui s'appuie sur l'héritage des travaux initiés en 1994 par l'équipe JPT Jardins, Paysage, Territoire, devenue AMP en 2005 et poursuivis entre 2014 et 2019 en tant qu'entité de l'UMR 8214 LAVUE. Il ressort des entretiens que cette nouvelle étape est vécue par ses membres comme positive, en ressoudant l'équipe qui se veut inclusive. Cette étape a facilité la mise en œuvre d'une politique propre d'aide à la titularisation de membres contractuels, par l'accompagnement des candidats à la qualification et aux candidatures pour les postes mis au concours. Un taux de titularisation est, aux yeux de la direction, une condition nécessaire à la future animation des trois axes scientifiques. Sans modifier ces derniers, l'unité a élargi ses thématiques aux questionnements plus spécifiques liés à l'architecture. Cette période a également été marquée par des décisions importantes telles que le déménagement, la réorganisation de la gouvernance avec un dispositif de codirection, l'augmentation du nombre des membres, notamment praticiens.

Il ressort des entretiens un certain réalisme sur les capacités de développement à court terme de l'UR : dans un premier temps, la codirection entend consolider l'existant, poursuivre la structuration du programme scientifique et mettre en place l'animation des axes grâce à l'implication d'enseignants-chercheurs récemment titularisés. L'autoévaluation met cependant en perspective les futurs défis qui concernent autant la dynamique et l'ambition scientifique que l'organisation et la vie de l'UR. Il s'agit de fédérer les trois axes de l'UR en co-construisant des méthodes et un langage partagé, face au nombre croissant de nouveaux membres et à l'enrichissement thématique par l'ouverture du spectre des champs disciplinaires tel que STA. Le deuxième objectif est de rayonner à partir des opportunités de thématiques identifiées telles que l'eau, avec HESAM université, tout en consolidant la richesse des partenariats nationaux et internationaux. Enfin, il s'agira d'améliorer la gouvernance par la constitution d'un conseil scientifique, par l'adoption d'un règlement intérieur, par la stabilisation du conseil de laboratoire et la constitution de groupes de travail.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le processus, déjà bien avancé, de réorganisation de la gouvernance doit être poursuivi et parachevé, avec la mise en place du conseil de laboratoire et la finalisation du règlement intérieur.

Le séminaire doctoral, organisé à l'échelle de l'établissement, paraît pertinent. Pour autant, il ne peut répondre à l'ensemble des besoins d'animation scientifique de l'unité. En complément de ses assemblées plénières, l'unité pourrait envisager des formes d'animation propres à son périmètre qui lui permettent à la fois de conforter sa cohésion et de mieux affirmer l'identité et la cohérence de ses axes de recherche.

Des efforts convergents doivent être portés à l'augmentation des ressources financières de l'unité, dont devrait résulter une plus grande capacité de production et de diffusion :

- négocier au sein de l'établissement et auprès de la tutelle du ministère de la Culture le renforcement des moyens humains en termes de personnels de soutien et de décharges pour recherche ;
- poursuivre le développement des ressources propres de l'unité en répondant à des appels à projet de recherche et en recherchant des contrats doctoraux, notamment sur dispositif Cifre ;
- œuvrer à l'aboutissement des HDR en cours, dans la perspective de renforcer les capacités d'accueil de doctorants.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

L'investissement des membres du laboratoire dans de nombreux réseaux académiques et scientifiques, de l'échelle nationale à l'échelle internationale, est important et pourrait constituer un vivier pour participer à des projets de recherche en tant que partenaire si le portage de projet se révèle difficile au vu des forces disponibles limitées dans l'unité. Cela permettrait de développer le financement de doctorats, de post-doctorats ou de missions de recherche pour enrichir les contributions des enseignants-chercheurs.

À l'échelle de l'unité de recherche, l'accueil des personnels est aujourd'hui centré sur la rencontre individuelle. Face au nombre croissant de membres futurs HDR et par conséquent de futurs doctorants, l'UR gagnerait à s'orienter vers un mode de sélection plus formel, avec, par exemple, un livret d'accueil dont la rédaction pourrait être développée avec l'élaboration du règlement intérieur. La question des statuts et les règles d'intégration des membres restent à préciser, dans une logique d'adéquation avec les axes du laboratoire. La procédure de recrutement des membres associés et les critères de choix pourraient être définis dans le futur règlement intérieur.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le comité recommande à l'UR de définir collectivement une stratégie de publication et de mettre en place des modalités d'accompagnement des membres dans leur activité de rédaction et de publication. Il suggère également à l'unité de privilégier des publications dans des revues disciplinaires de référence, notamment internationales. Au-delà des publications, le comité invite l'UR à développer des livrables en cohérence avec son ambition affichée d'une recherche ancrée dans la pratique.

Dans un but d'amélioration continue de la qualité de la production scientifique, l'équipe est invitée à cibler des publications dans des revues scientifiques dont le processus d'évaluation et de révision des textes est reconnu. Le comité recommande également à l'équipe, dans la mesure de ses moyens humains, de saisir les opportunités de réponse à des appels à projets de recherche, permettant, d'une part, l'évaluation scientifique initiale des projets et, d'autre part, l'évaluation finale des rapports. Au-delà du jugement évaluatif, le regard des pairs est une vraie source d'enrichissement et d'amélioration des travaux.

La règle est que seuls les membres associés bénéficiant d'une convention sont comptabilisés dans les effectifs lors des évaluations : le comité invite l'unité à accompagner chaque association d'un nouveau membre d'une convention précisant notamment la durée de l'association, la nature du travail de recherche, l'inscription dans un axe de recherche et les livrables attendus.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

La recherche par le projet, revendiquée dans l'axe III consacré à l'enseignement, constitue une originalité sur laquelle il conviendra de commencer à capitaliser.

Des méthodes et un positionnement épistémologique restent à préciser pour défendre une recherche ancrée dans les pratiques opérationnelles : le comité recommande de bien saisir l'opportunité des projets lauréats de l'AMI Engagés pour la qualité du logement de demain pour consolider les compétences scientifiques et les choix propres à l'unité.

Le comité invite, par ailleurs, l'UR à poursuivre et à développer les réponses aux AAP ciblés et AMI, de manière à renforcer les moyens de l'UR sur la base des interactions recherchées avec le monde non-académique. Le positionnement affirmé d'un lien fort entre recherche et monde professionnel devrait viser à générer des financements sur dispositif Cifre. Les demi-contrats doctoraux obtenus grâce à l'AMI sont d'ores et déjà l'occasion de concrétiser davantage les liens avec le monde socio-économique par la recherche proactive de co-financements.

L'UR est invitée à poursuivre la dynamique de partage des connaissances avec le grand public et à intervenir dans des débats de société, mais aussi à réfléchir au développement de produits didactiques directement issus de la recherche ancrée dans l'enseignement.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 20 septembre 2023 à 8h30

Fin : 20 septembre 2023 à 17h00

Entretiens réalisés en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

- 08h30 - 08h50 Réunion à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique du Hcéres
- 08h50 - 09h00 Vérification avec l'unité du bon fonctionnement des dispositifs techniques de la visioconférence
- 09h00 - 09h45 Entretien à huis clos avec la direction actuelle de l'unité
- 09h45 - 11h15 Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites et les doctorants
– 09h45 - 10h05 : exposé liminaire par la direction de l'unité (ne pas revenir sur les éléments factuels du bilan/DAE ; se focaliser sur la « science », sur des éléments d'information nouveaux ou des réponses aux questions reçues du comité)
– 10h05 - 11h15 : discussion avec tous à partir des questions du comité
- 11h15 - 11h45 Réunion à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique
- 11h45 - 13h30 Déjeuner du comité
- 13h30 - 14h15 Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans émérites, ni associés, ni membres de la direction)
- 14h15 - 15h00 Entretien à huis clos avec les doctorants
- 15h00 - 15h15 Pause
- 15h15 - 16h00 Entretien à huis clos avec les tutelles de l'unité
- 16h00 - 16h30 Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de l'unité
- 16h30 - 17h00 Entretien à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique du Hcéres

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Plusieurs problèmes techniques liés au dispositif de visioconférence ont impacté la qualité et le temps imparti aux échanges. Il est également à noter une présence partielle des EC titulaires aux entretiens.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Campagne d'évaluation HCERES 2023-2024 vague D

Observations de la codirection AMP-ENSAPLV au RAPPORT D'ÉVALUATION du comité de l'HCERES, campagne 2023-2024, vague D

La co-direction de l'UR AMP (ci-dessous : codirection AMP) souhaite avant tout remercier les collègues du comité d'experts HCERES pour le travail réalisé et les conseils utiles qu'ils nous ont transmis. Nous avons conscience de l'activité considérable qu'un tel rapport représente et il serait difficile de ne pas souscrire aux nombreuses remarques et constatations.

La co-direction AMP souhaite néanmoins apporter quelques observations et compléments aux questions soulevées par le rapport.

Une première observation concerne les productions scientifiques et les projets collectifs menés ces dernières années au sein de l'unité. Comme il a été souligné aussi dans le rapport, à cause de l'absence de soutien administratif, le montage de réponses à des AAP reste limité, néanmoins, les membres AMP souhaitent assurer au moins un projet de recherche par mandat. À ce propos, dans le rapport il n'est pas fait mention ni sont mis en valeur certains travaux collectifs qui ont demandé un investissement considérable par les responsables scientifiques et par plusieurs membres AMP. C'est le cas du projet de recherche « *Individuel dess(e)in. Quel avenir pour le parc des maisons individuelles en première couronne des agglomérations françaises face à la transition énergétique ?* », lauréat de l'AAP « Architecture du XXe siècle », proposé par le MC et réalisé avec un partenariat élargi, notamment avec les équipes CRESSON, CRENAU, GRECAU et des organismes privés et publics. Ce travail, malgré son financement limité, a pu être développé grâce à l'investissement de différents membres d'AMP et des équipes partenaires, pendant quatre ans (2018-2021) et a fait l'objet de conférences, de colloques et d'un rapport de plus de 1300 pages, qui a été fourni dans le dossier soumis à l'HCERES par AMP.

En ce sens, la formulation employée dans le rapport HCERES (p.10) : « l'unité n'est partie prenante d'aucun projet de recherche développé en interaction avec ces partenaires scientifiques » nous paraît inappropriée. Rappelons aussi que, s'appuyant sur les résultats de la recherche « Individuel Dess(e)in » ainsi que sur ceux du programme Rénostandard (pilote par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) concernant la rénovation de maisons de construction standardisée à partir de composants préfabriqués voire industrialisés, l'UR AMP a organisé en juin 2022 à l'ENSA Paris-La Villette la dernière rencontre des Forums "Archi XXe" intitulée "La rénovation énergétique du "patrimoine" des maisons individuelles de la seconde partie du XXe siècle. Entre projet, recherche et enseignement ». Ce forum abordait la

transformation du pavillonnaire face aux évolutions sociales et aux enjeux environnementaux et la mise en œuvre d'une pédagogie de la rénovation énergétique pour les ENSA-P dans le cadre du programme de formation aux économies d'énergie FEEBAT. Dans le rapport de l'HCERES, concernant l'axe III de l'UR AMP « Enseignements du paysage et de l'architecture : la recherche par le projet », il n'est pas fait mention non plus de cette pédagogie mise en œuvre qui est pourtant fortement soutenue et diffuse aujourd'hui par notre Ministère de tutelle.

Un deuxième point concerne l'invitation du comité d'experts à s'investir dans des programmes de recherche plus conséquent type ANR. Cette perspective correspond aussi aux ambitions de l'UR AMP, toutefois, les attentes pour ces programmes sont pensées en adéquation avec les réalités du milieu de la recherche à l'Université, auquel se réfère le rapport HCERES. Le contexte des ENSA reste encore bien loin de ces cadres et de ces conditions de recherche scientifique. Malgré cela les enseignants-chercheurs des ENSA ne cessent de poursuivre leurs efforts pour répondre à ces attentes. À plusieurs reprises a été déjà soulignée la lenteur dans l'adéquation du cadre de l'exercice de la recherche au statut d'enseignant-chercheur récemment acquis par le personnel enseignant des ENSA (nombre d'heures d'enseignement, décharges partielles, etc.). Mais aussi, il faut souligner la spécificité des enseignements au sein des ENSA, liée à leur typologie et à leur organisation. C'est le cas, par exemple, des enseignements dans les champs VT et TPCAU, même quand les décharges à 128h ont été obtenues, il est très difficile à l'enseignant-chercheur déchargé de se limiter à 192 heures puisque ce taux ne correspond pas au besoin du programme pédagogique requis pour les groupes de projet de licence et de master. Aussi, aux tâches pédagogiques, il faut ajouter les obligations de coordination et d'administration pour les enseignants-chercheurs membres CPS, CR, CFVE, CDS, copils, CNECEA. La majorité de ces responsabilités ne sont encore pas prises en compte par des décharges ou par des primes, tout comme les missions de co-direction d'unité de recherche. Ce cadre est actuellement en cours d'évolution, la situation est toutefois loin d'être optimale pour que les critères fixés par l'HCERES puissent être applicables aux ENSA.

Du point de vue structurel, l'UR AMP a largement souffert des tentatives de réunification et regroupement depuis dix ans PRES, COMUE...dans lesquelles les unités de recherche se sont retrouvées tiraillées entre les institutions - ENSA, UMR, COMUE. Dans ce contexte, la direction de l'UR AMP a fait de son mieux pour suivre la stratégie de l'établissement, de ce fait, en douze ans, elle a changé quatre fois d'école doctorale. L'information inattendue de la dissolution d'HESAM dès la fin de l'année 2023 confirme aujourd'hui l'instabilité du cadre de rattachement de la recherche des ENSA de manière générale, et annule à la fois les efforts d'adaptation aux différents cadres et les projets d'adaptation aux différents cadres qui ont été montés au sein des UR.

Concernant le fonctionnement interne, depuis la création de l'unité, il y a bientôt de 30 ans, malgré la présence d'HDR, la formation de plusieurs dizaines de doctorants et de docteurs, l'équipe JPT et l'UR AMP n'ont jamais obtenu un seul poste de personnel administratif stable, ni un ingénieur d'étude et encore moins un ingénieur de recherche. Ce point a été noté dans la succession de tous les rapports HCERES et il risque de devoir se répéter encore si une décision en ce sens ne sera pas prise par la tutelle dans le mandat en cours. En l'absence d'une réelle aide administrative dédiée, il apparaît peu imaginable que les conseils pertinemment émis par

le comité d'experts HCERES puissent être pleinement suivis et que les améliorations souhaitées tant par les experts que par la co-direction et les membres AMP puissent être concrétisées.

Toutefois, le travail au sein de l'UR AMP se poursuit. En première réponse à ce rapport, la codirection confirme que ces derniers mois le conseil de l'unité de recherche a été constitué ainsi que le règlement intérieur finalisé et mis au vote pour adoption. Une série de séminaires scientifiques en lien avec les axes sont réalisés et prévus tout au long de l'année ; la réponse à d'autres AAP est en cours ainsi que des conventions de partenariat avec des collectivités territoriales visant le prolongement de l'une des recherches AMI en cours sont à l'étude. Deux enseignants chercheurs de l'ENSAPLV ont demandé leur affiliation à l'UR AMP, une doctorante boursière du MC sur l'AMI a bien confirmé son inscription en thèse et les enseignants-chercheurs engagés avancent dans la finalisation de leurs HDR.

Comme anticipé lors des entretiens et rappelé dans le rapport HCERES, pour le prochain mandat, la codirection AMP vise à consolider l'existant, poursuivre la structuration du programme scientifique, mettre en place l'animation des axes et préciser les modes d'organisation interne. Aussi, elle accueille plus particulièrement l'une des recommandations du comité d'expert visant à entreprendre de manière plus ciblée la négociation « au sein de l'établissement et auprès de la tutelle du Ministère de la Culture le renforcement des moyens humains en termes de personnels de soutien et de décharges pour recherche ».

La codirection de l'UR AMP du mandat actuel et du mandat précédent :
Yann Nussaume, Olivier Jeudy, Rosa De Marco, Christian Pédelahore de Loddis

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

